Association des Paralysés de France

Du 5 au 13 mai 2012

2002 - 2012
10 ANS DÉJÀ !

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse: Evelyne Weymann
evelyne.weymann@apf.asso.fr
01.40.78.56.59 - 06.89.74.97.37

SOCIETE GENERALE carac ufsbd

SOMMAIRE

La Fête du Sourire 2012 : 10 ans de collecte partout en France ! 3

Des animations dans toute la France 5

A quoi sert l'argent récolté ? 6

Etre bénévole 7

L'APF : ses actions et revendications 8

Les partenaires de la Fête du Sourire 9

LA FETE DU SOURIRE 2012 :
10 ANS DE COLLECTE PARTOUT EN FRANCE !

L'Association des Paralysés de France (APF) organise la 10e édition de la Fête du Sourire du 5 au 13 mai partout en France !
Cette manifestation est une opération de collecte de fonds ayant pour but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. L'argent récolté par chaque délégation départementale servira à réaliser des actions de proximité pour les personnes en situation de handicap du département.
L'opération repose sur la vente de produits « Sourire » par les bénévoles de l'APF. Pour fêter les 10 ans de l'opération, un jeu en 3D sera proposé aux internautes à partir du 2 avril. Ce jeu permettra de promouvoir la Fête du Sourire et de collecter des fonds pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap !

> Les produits « Sourire »

Peluche Ourson nageur
Produit phare de la Fête du Sourire, ces oursons en peluche sont disponibles cette année en costume marin rayé rouge et blanc. Coloris disponibles : ivoire, caramel ou chocolat

Jeu de 7 familles
Un classique des jeux de cartes ! Les 7 familles représentent les lieux dans lesquels nous circulons tous les jours, 7 situations de la vie quotidienne qui semblent anodines pour la plupart des citoyens, 7 situations qui se révèlent de véritables parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap. Une occasion pédagogique et interactive de parler des problèmes d'accessibilité des transports et des lieux publics pour les personnes atteintes de déficiences motrices.

Bijou de téléphone portable
Mini bijoux ou personnages amusants, ces bijoux personnalisent les téléphones portables des ados et des plus grands !

Et comme chaque année, près de **100 000 fleurs** (gerberas, roses, tournesols) seront proposées aux passants.

> Une fête dans toute la France !

Durant une semaine, des stands de l'APF investiront les rues, les places et les salles des communes françaises pour proposer à tous des objets solidaires mais aussi des animations ! Spectacles vivants, danse, chant, cirque, animations de rue seront au rendez-vous pour une fête placée sous le thème du sourire et de la solidarité envers les personnes en situation de handicap !
Paris, Nantes, Caen, Marseille, Valenciennes, Toulouse, Reims, Dijon, Lille et de nombreuses autres villes se joindront à la fête avec **des stands de vente des produits sourires, des concerts, des parcours d'accessibilité, des fanfares, des jeux pour les enfants, des animations de cirque et des challenges sportifs !**

La Fête du Sourire à Paris : le « marché du sourire » !

Pour la 3e année consécutive, un marché aux fleurs, le « marché du sourire » aura lieu place Monge à Paris le samedi 5 mai ! De nombreux fleuristes et horticulteurs proposeront à la vente leurs fleurs, plantes et décorations florales. Un stand de thé et de pâtisserie sera également proposé aux passants.

Plusieurs animations auront lieu tout au long de la journée : jardinage accessible, atelier d'art floral, etc. Des bénévoles mèneront également des actions de sensibilisation au handicap auprès des passants.

> « HandiFast » : un jeu en 3D pour sensibiliser au handicap

Pour fêter la dixième édition de la Fête du Sourire, un jeu en 3D mettant en scène une personne en situation de handicap sera proposé aux internautes à partir du 2 avril via la page Facebook de l'APF : www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance. Ce jeu gratuit permettra de sensibiliser le grand public aux préoccupations quotidiennes des personnes en situation de handicap et proposera de faire un don en ligne pour aider les délégations départementales de l'association.

> Devenez bénévole

Comme chaque année, l'APF recherche des bénévoles pour l'aider à réaliser les différentes opérations prévues lors de la Fête du Sourire. Aucun savoir-faire particulier n'est demandé, seule la motivation compte ! Que ce soit en amont pour **développer des projets, assurer la logistique et la communication de l'opération**, ou durant la manifestation pour **tenir un stand et aller à la rencontre des autres**, toute aide est la bienvenue. Contactez la délégation départementale APF la plus proche de chez vous ! (Liste des délégations sur http://apf.asso.fr/index.php/apf-en-france).

Au delà d'une simple collecte, c'est la rencontre entre les bénévoles de l'APF et les passants qui permettra d'**échanger autour du handicap** et de briser la barrière des préjugés qu'il peut y avoir entre personnes « valides » et « en situation de handicap ». Le tout dans **une ambiance festive** et avec **le sourire** !

DES ANIMATIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Nantes, Tours, Valence, Troyes : Le flash mob[1] du Sourire le 28 avril à 16h !
Pour célébrer ensemble la dixième édition de la Fête du Sourire, plusieurs délégations départementales APF s'unissent pour un flash mob simultané le samedi 28 avril à 16h !
A l'initiative des délégations APF de Nantes et de Tours qui ont déjà organisé un flash mob l'année dernière (vidéo : http://www.youtube.com/watch?v=CxaOrRpvPO0), l'idée est de sensibiliser les passants au handicap et d'annoncer les actions de collecte et les animations prévues lors de la Fête du Sourire ! Les adhérents, salariés, usagers et bénévoles de l'association participeront à ce flash mob. Une même chorégraphie, accessible à tous, sera déclinée dans les villes participantes le samedi 28 avril à 16h. Lors de ce flash mob, des bénévoles de l'association distribueront des tracts aux passants afin de les sensibiliser aux animations prévues dans le cadre de la Fête du Sourire.

Paris : La 3ème édition du « Marché du sourire »
Pour la 3e année consécutive, un marché aux fleurs, le « Marché du sourire » aura lieu place Monge à Paris le samedi 5 mai de 10h à 19h ! De nombreux fleuristes et horticulteurs proposeront à la vente leurs fleurs, plantes et décorations florales. Un stand de thé et de pâtisserie sera également proposé aux passants.
Plusieurs animations auront lieu tout au long de la journée : jardinage accessible, atelier d'art floral, etc. Des bénévoles mèneront également des actions de sensibilisation au handicap auprès des passants. Ce marché aux fleurs sera un moment privilégié de rencontres et d'échanges entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides.

Annecy : En partenariat avec les Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc
La délégation APF d'Annecy renouvelle son partenariat avec la société d'Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB). Durant un mois, pour tout abonnement au service de télépéage de l'ATMB, 2€ seront reversés à l'APF. Une grande journée d'animations de rue aura également lieu le 12 mai à La Roche sur Foron. Un arbre dressé sur la place centrale, sera décoré de dessins d'enfants ; une fresque composée de sourire sera mise en forme par un artiste plasticien ; des musiciens et des artistes de cirque feront proposeront leurs animations et des stands de maquillage sont prévus pour les plus jeunes. Des opérations de sensibilisation au handicap auront également lieu : parcours en fauteuil, visite accessible de la ville, stand de vente avec les produits Sourire.

Toulouse : Une semaine d'animations et de collecte !
Adhérents, bénévoles et salariés de la délégation se mobiliseront pour faire de cette Fête du Sourire un moment d'échange et de rencontre entre les personnes valides et les personnes en situation de handicap.
Durant une semaine, spectacles vivants, danse, chant, cirque, animations de rue seront au rendez-vous au Jardin des Plantes et sur l'esplanade François Mitterrand à Toulouse, pour une fête placée sous le thème du sourire et de la solidarité envers les personnes en situation de handicap ! Des animations auront lieu également à Muret, Saint Gaudens, Luchon, Salies du Salat et Colomiers.

[1] Un flash mob est un rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement.

A QUOI SERT L'ARGENT RECOLTE ?

L'argent récolté lors de la Fête du Sourire revient aux délégations départementales à l'origine de la collecte et leur permet de mener des opérations visant à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. Ainsi, de nombreuses activités sont proposées par les délégations aux personnes en situation de handicap : jeux de société, sortie au cinéma, à la piscine ou à la patinoire, après-midi à la mer ou promenade en montagne grâce au matériel adapté, sport en fauteuil. Les délégations organisent également des repas lors des fêtes de fin d'année. Pour mener à bien toutes ces activités, les délégations ont besoin d'investir dans du matériel adapté.

Toulouse : Cette année, nous avons prévu d'utiliser l'argent récolté lors de la Fête du Sourire pour organiser une conférence et des animations autour du thème de la vie sociale, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Nous voulons aborder ce sujet pour sensibiliser le grand public aux problèmes quotidiens des personnes en situation de handicap.

St-Brieuc : L'argent récolté lors de cette Fête du Sourire nous permettra d'assurer les activités que nous proposons tout au long de l'année à nos adhérents. De plus, en Côtes d'Armor nous avons la particularité d'être dans un grand département avec peu d'habitants, nos adhérents sont donc dispersés aux quatre coins du département. Il nous est primordial d'avoir un mode de transport adapté afin d'aller chercher les personnes en situation de handicap chez elles.
Nous souhaitons également financer notre nouvelle plateforme d'informations. A l'aide de quelques bénévoles, nous avons ouvert une plateforme d'informations afin de répondre aux demandes concrètes des personnes en situation de handicap du département (carte de stationnement, aide pour trouver un financement pour un logement, etc.).

Nantes : Les dons et la vente des produits Sourire de l'année dernière nous ont permis de financer de nombreux projets de proximité ! Tout d'abord, notre groupe jeune a financé son atelier musique. Ils sortent cette année un CD 5 titres qui sera vendu lors de la Fête du Sourire. Nous avons également le projet de réaliser un spot de sensibilisation sur les personnes ayant des difficultés d'élocution. Notre groupe d'initiative locale a écrit le scénario et va tourner le spot avec un réalisateur professionnel. L'argent récolté va également nous permettre de financer l'achat de joëlettes pour notre traditionnelle randonnée du Sourire handi-valides !
D'une manière générale, toutes les actions financées à partir des fonds collectés lors de la Fête du Sourire sont des actions de proximité initiées par nos adhérents !

ETRE BENEVOLE

Comme chaque année, l'APF recherche des bénévoles pour mener à bien cette semaine de festivités et d'animations de la Fête du Sourire !
Les délégations départementales APF qui organisent des activités ont besoin de bénévoles en amont, pour organiser, mener des projets, assurer la communication de l'événement, trouver des partenaires, mais aussi pendant l'opération pour aller à la rencontre des passants, vendre les produits Sourire, gérer une animation, expliquer le combat de l'APF et au final rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.
Il n'y a que l'embarras du choix d'activités pour ceux qui veulent donner de leur temps !

Etre bénévole à l'APF c'est :

- **A**ller vers les autres en donnant un peu de vous-même,
- **I**ntégrer une équipe pour réaliser un objectif commun,
- **D**onner du temps aux personnes isolées et en situation de handicap,
- **E**changer des idées, des expériences, se retrouver sur des valeurs,
- **R**éaliser un accomplissement personnel en œuvrant pour une grande cause.

Le bénévolat constitue un engagement réciproque, chacun évalue le temps dont il dispose et choisit la mission qu'il préfère parmi celles que l'APF peut vous proposer.

L'APF compte sur tous pour développer un réseau de bénévoles qui fera vivre cette Fête du Sourire dans chaque département, pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et changer les mentalités !

Si vous souhaitez être bénévole pour la Fête du Sourire, contactez votre délégation départementale ! Les coordonnés des délégations départementales sont disponibles sur www.apf.asso.fr/index.php/apf-en-france .

L'APF : SES ACTIONS ET REVENDICATIONS

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble près de 28 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 12 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture…

L'APF en chiffres
1 siège national
97 délégations départementales
135 structures médico-éducatives
212 structures pour adultes
25 établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
29 entreprises de travail adapté
149 séjours de vacances organisés par APF Evasion
712 dispositifs réalisés par APF Formation
415 910 donateurs (ayant fait au moins un don en 2010)
27 790 adhérents à jour de cotisation
25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)

> Les sites Internet de l'APF

Le site de l'Association des Paralysés de France : www.apf.asso.fr
Le blog politique de l'APF : www.reflexe-handicap.org
Le blog du magazine *Faire Face* : www.faire-face.fr

L'APF est également
Sur Facebook : http://www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance
Et sur Twitter : http://twitter.com/apfhandicap

LES PARTENAIRES DE LA FETE DU SOURIRE

La Fête du Sourire ne pourrait avoir lieu sans les partenaires de l'APF, qui soutiennent l'association dans ses missions de défense des droits et de représentation des personnes en situation de handicap.

La Société Générale
En s'associant à la dixième édition de la Fête du Sourire, la Société Générale réaffirme son partenariat historique avec l'APF et manifeste ainsi son attachement aux actions en faveur de l'intégration des personnes handicapées dans la vie professionnelle et sociale.

> **A propos** : Avec 30 000 collaborateurs dans 2300 agences réparties sur tout le territoire, la Banque de détail Société Générale en France place la satisfaction de ses clients au cœur de son action au quotidien. Les équipes Société Générale sont présentes aux côtés des 8,5 millions clients particuliers et 450.000 clients professionnels, associations et entreprises pour les accompagner, dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Le réseau Société Générale s'appuie sur des conseillers dédiés, une offre complète et diversifiée de produits & services et un dispositif multicanal performant : internet, téléphone et Agence Directe.

La mutuelle Carac
La Carac, première mutuelle d'épargne, est partenaire de l'Association des paralysés de France. Ses solutions d'assurance-vie solidaires permettent à ses adhérents de consacrer 1% de leurs versements à l'APF. La mutuelle propose aussi des solutions d'épargne handicap. En 2008, son site Internet obtient le label de bronze AccessiWeb qui garantit son accessibilité à tous.

L'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD)
L'UFSBD relaie l'opération de la Fête du Sourire auprès de l'ensemble de la profession dentaire par le biais de son magazine, *Pratiques Dentaires.*